

Bon No: 001121735		1ere Gachée: 10:08 (1)		Date: 22/08/2025		reap210825151024		Zone: TRANSPORT TOI	
		Quantité: 8.00 m3		référence commande(2): 03 26 60 77 02					
client: 412062		TOLLITTE SARL		7 PETITE RUE		Véhicule: M02 8x4 DUVERGER			
chantier: 206213		CAIILET		51800		DUVERGER DUVERGER			
				A coté ambulances CAIILET 06.23.97.85.72 51800 Sainte-Menehould		CONSEILS DE SECURITE:			
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE	
11:00				00:00		température:		XI:irritant	
						vitesse du vent:		en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
						validité:			
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)		Classe Chlorure	
NJB253A260		BPS				XC2		CL 0,40	
								consistance(7) Dmax	
								S3 Dm20	
ciment(type et classe)		Additions(type)		dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)			
CEM2 A-S 42.5 N CE PM NFCEM2 A-S 42.5 N				0		C25/30			
appellation commerciale C25/30 XC2 S3 Dm20 CEM2 260									
Propriétés particulières spécifiées									
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE REP				PRE 5480				NOM:	
								signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9):									
type et quantité:				signature:					
demandeur:									

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1